

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE
DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE HAUTE-SAONE

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2017

Date de la convocation : 19 septembre 2017

Nombre de membres en exercice : 23

L'An Deux Mil Dix Sept, le dix-neuf septembre, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

Etaient présents :

Isabelle ARNOULD, Nadine BATHELOT, Martine BAVARD, Rosaire COPPOLA, Marie-Claire FAIVRE, Anne-Laure FLETY, Carmen FRIQUET, Jean-Marie SIBILLE, Michel WEYERMANN

Etaient excusés :

Paul DAVAL, Dominique DIDIER, Christian DEVAUX, Bruno GAUCHON, Michèle GROSMARE, Bernadette MADIOT, Martine PEQUIGNOT, Fanny THIEBAUT, Sophie GROSJEAN, Jean-Paul MAUNY, Christiane OUDOT, Hervé PULICANI, François RICHARD, Michel TOURNIER.

DELIBERATION 2017- 33 : Délibération portant sollicitation de la DRAC pour l'année 2017

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le Comité Syndical décide à l'unanimité de:

- solliciter l'intervention de la DRAC
- s'engager à réaliser et à financer le projet et approuver le plan de financement prévisionnel (ci-joint),
- s'engager à prendre une décision modificative sur le BP 2017

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.

La Présidente,



Isabelle ARNOULD

La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon – 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.